

## Assermentation des élus municipaux

L'assermentation du nouveau conseil municipal a eu lieu le vendredi 13 novembre dernier au Centre civique de Cap-aux-Meules. Près d'une centaine de personnes ont été témoins lorsque les sept membres du conseil ont prêté serment.

### Dans ce numéro :

|  |        |
|--|--------|
| Rapport sur la situation financière 2009 et les orientations pour le budget 2010 | Page 2 |
| Le conseil vous informe  | Page 5 |
| Comité de travail sur les Hydrocarbures  | Page 6 |



Le maire, Joël Arseneau, qui en est à son deuxième mandat, s'est réjoui de ce renouveau au sein de son conseil et a dit vouloir continuer le travail amorcé au cours des derniers quatre ans. Il a souhaité la bienvenue aux trois nouveaux membres : Marie Landry à L'Étang-du-Nord, Germain Leblanc à L'Île-du-Havre-Aubert et Jean-Jules Boudreau à Cap-aux-Meules. Le maire a tenu à souligner également l'implication et le travail chevronné des employés municipaux. La cérémonie protocolaire s'est poursuivie avec un vin d'honneur et un goûter où tous les invités ont pu échanger avec les membres du conseil.

460, chemin Principal  
Cap-aux-Meules (Québec)

G4T 1A1

Téléphone : 418-986-3100

Télécopie : 418-986-6962

Téléphone d'urgence :

418-937-7632

Site Internet : [www.muniles.ca](http://www.muniles.ca)

Coordination : Marie Julie Couturier

# RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE 2009 ET LES ORIENTATIONS POUR LE BUDGET 2010



## Chers citoyens et citoyennes,

C'est un grand privilège pour moi de faire le point sur la situation financière de la municipalité des Îles-de-la-Madeleine, quelques semaines après le rendez-vous électoral de l'automne.

Je sais que mes collègues du conseil municipal partagent cet honneur, cette fierté et cette fébrilité d'entamer ce travail d'équipe qui nous attend pour les quatre prochaines années.

Le présent rapport constitue une obligation légale, bien sûr, mais aussi un rendez-vous annuel privilégié permettant de dresser, pour les contribuables de la municipalité, un tableau du chemin parcouru et des défis qui nous attendent.

Comme 2008, l'année 2009 aura été pour notre municipalité une année de grands travaux d'infrastructures et de consolidation du nouveau mode de fonctionnement dans la gestion de nos matières résiduelles. Le travail d'élaboration et de consultation au sujet du schéma d'aménagement et de développement du territoire a connu son dénouement, sans pour autant que nous puissions obtenir l'assentiment des autorités gouvernementales pour passer à l'action. Nous anticipons la conclusion des travaux d'arrimage avec le gouvernement d'ici quelques semaines. La Municipalité a entamé le chantier de l'adaptation aux effets de l'érosion, soutenu les projets d'initiatives locales et consolidé certains partenariats avec les organismes du milieu.

La Municipalité a par ailleurs complété le long mais essentiel travail d'élaboration du Plan des mesures d'urgence en cas de sinistres de même que l'adoption du schéma de couverture de risques en sécurité incendie.

Nous avons enfin exercé le leadership qui a permis la mise en service d'un premier lien maritime hivernal, inauguré le 3 février 2009, marquant le début d'une ère nouvelle pour notre municipalité insulaire.

## 1. UNE OBLIGATION LÉGALE

Conformément à l'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19), le maire d'une municipalité doit faire rapport sur la situation financière de la municipalité au cours d'une séance du conseil. Ce rapport doit notamment traiter des éléments suivants :

- Les derniers états financiers (2008), le dernier rapport des vérificateurs externes;
- Les indications préliminaires aux états financiers de l'exercice en cours;

## ■ Les orientations générales du budget 2010.

Le maire doit également déposer la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ que la municipalité a conclus depuis la dernière séance du conseil au cours de laquelle il a fait rapport de la situation financière, de même que les contrats de plus de 2 000 \$ avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats dépasse 25 000 \$. Cette liste est incluse en annexe de ma présentation.

## 2. ÉTATS FINANCIERS

### 2.1 Les états financiers 2008

Les opérations municipales de l'année 2008 se sont soldées par un surplus consolidé de 539 357 \$. Une fois soustraits les surplus générés dans les services d'aqueduc, d'égouts et de boues de fosses septiques ainsi que le surplus du CLD, le surplus général non réservé se chiffre à 519 148 \$.

L'état du surplus accumulé se chiffrait à 2 070 979 \$ au 31 décembre 2008.

Il est important de souligner qu'une bonne part de ce surplus est affecté aux services d'aqueduc, d'égouts et de boues de fosses septiques, de même qu'au CLD et aux anciennes municipalités, ce qui réduit le surplus libre, non affecté, à un montant de 772 402 \$. De ce surplus libre, 630 125 \$ reviennent à la proximité et 142 277 \$ à l'agglomération.

L'endettement total net à long terme s'établit à 16 643 954 \$ au 31 décembre 2008, ce qui représente 1 248 \$ per capita. La charge fiscale moyenne est de 1 561 \$ comparativement à 2 713 \$ pour la même classe de population et à 2 247 \$ pour l'ensemble des municipalités du Québec.

### 2.2 Le rapport des vérificateurs

Le rapport annuel des vérificateurs externes — la firme de comptables Cyr Landry — pour l'exercice 2008 stipule que les états financiers donnent, à tous égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine au 31 décembre 2008, ainsi que des résultats de ses opérations et de l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec.

## 3. INDICATIONS PRÉLIMINAIRES POUR L'ANNÉE 2010

L'analyse de l'évolution des revenus et des dépenses pour l'année 2009 nous permet d'anticiper un équilibre budgétaire. Un équilibre tout de même fragile compte tenu du contexte dans lequel nous avons œuvré cette année. En effet, nous sommes encore en transition au niveau des opérations au centre de gestion des matières résiduelles. Ce

réaménagement, débuté à l'automne 2008, continue de mobiliser beaucoup de ressources pour mener à terme ce projet d'envergure, ce qui se répercute sur les résultats de l'agglomération. D'autre part, les délais de mise en œuvre et le resserrement des critères des programmes de réinsertion à l'emploi (FADT) dont bénéficie la Municipalité continuent d'engendrer un fardeau supplémentaire afin d'assumer l'essentiel de nos responsabilités et engagements, soit plus de 60 mille dollars cette année. De plus, le réseau d'égouts nécessite de plus en plus d'entretien dans le secteur de Cap-aux-Meules, celui-ci datant de plus de 40 ans. L'année 2008 pour ce service se solde par un manque à gagner prévu de 60 mille dollars.

## 4. RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION DES ÉLUS

Conformément à ce qu'exige l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux (L.R.Q., c. T-11.001), je vous mentionne que les rémunérations et les allocations de dépenses que les membres du conseil reçoivent respectivement de la municipalité et de l'agglomération sont indiquées en annexe.

## 5. LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET 2010

L'exercice financier 2010 demeure un exercice de priorisation complexe, difficile et délicat. Les attentes des citoyens et les besoins du milieu et des divers services vont croissants, alors que les ressources sont nécessairement limitées. Malgré l'incertitude économique généralisée au Québec et un peu partout dans le monde occidental, la situation économique aux Îles demeure satisfaisante. Bien sûr, le secteur des pêches a connu une année difficile, mais la fréquentation touristique, elle, a repris un peu de vigueur cette année. Les mises en chantiers se sont poursuivies cette année tant dans le secteur résidentiel que commercial et les grands travaux d'infrastructures en cours permettent une activité économique significative.

Cela dit, les gouvernements ont choisi la voie du déficit pour tenter de traverser la crise et rien ne garantit que le fardeau imposé aux municipalités demeurera stable. Par exemple, le Fonds d'aide au développement des territoires ne correspond plus aux besoins municipaux et ni sa reconduction ni sa bonification n'ont été confirmées.

L'objectif du conseil municipal sera encore cette année d'adopter un budget équilibré, lequel permettra d'assumer les frais de nos investissements récents dans nos infrastructures, mais sans augmentation importante du compte de taxes des contribuables.

Au moment d'entreprendre un nouveau mandat de quatre ans, le conseil municipal entend poursuivre dans la voie de la consolidation de l'administration municipale et d'agglomération, de l'amélioration des services aux citoyens et du soutien au développement social, économique, culturel et communautaire aux Îles-de-la-Madeleine.

J'aborderai maintenant quelques-uns des grands dossiers des derniers mois et les perspectives que l'on peut entrevoir pour l'année 2010.

**Administration**

Le Conseil sans papier est maintenant un mode d'opération régulier dont le vaste potentiel se développera sans aucun doute encore dans les mois et les années à venir. Source d'économie et d'efficacité, ce mode de fonctionnement colle tout à fait à la réalité d'une municipalité jeune et dynamique comme la nôtre.

Dans la même foulée permettant l'amélioration des pratiques par les nouvelles technologies, un nouveau système de gestion des inventaires est maintenant en application alors qu'un système de gestion des requêtes et des plaintes est actuellement en voie d'implantation.

Les questions relatives à la santé et la sécurité au travail de nos employés ont continué de solliciter beaucoup d'énergie et d'effort. La prévention est le maître mot, tant pour favoriser le bien-être de notre personnel que pour diminuer les coûts inhérents aux accidents du travail.

L'année 2010 en sera une où la Municipalité devra renouveler sa convention collective avec ses employés. Nous entamerons la négociation avec ouverture, respect et franchise dans l'objectif de signer dans des délais raisonnables une entente négociée à la satisfaction des parties.

Huit ans après la redéfinition des structures municipales aux Îles, l'administration municipale entend maintenant se pencher sur l'élaboration d'une planification stratégique nous permettant de mieux anticiper les défis à venir, prévoir le déploiement des ressources et poser les bases de nos décisions quotidiennes. Ce plan d'action institutionnel est un outil indispensable de toute municipalité moderne et branchée sur les besoins de sa collectivité.

**Travaux publics**

Le secteur des travaux publics de la Municipalité a continué ces derniers mois de rouler à plein régime dans ses efforts de remise à niveau des infrastructures routières, d'aqueduc et de collecte des eaux usées.

La phase II du grand chantier de réfection de la route 199 et des réseaux d'aqueduc et d'égouts a profondément transformé le paysage du secteur Cap-aux-Meules-Fatima, tout en améliorant la sécurité routière et les services municipaux. Il s'agit d'un autre bel exemple du nécessaire travail de collaboration entre la Municipalité et le ministère des Transports du Québec.

Le conseil municipal a aussi poursuivi la remise en état de ses routes avec des investissements de 3 millions de dollars depuis deux ans en asphaltage et consolidation. Il s'agit bien évidemment d'une petite partie du travail de rattrapage qui échoit à la municipalité, mais le processus est bel et bien entamé et nous devons trouver les moyens ensemble de continuer.

En matière d'alimentation et de distribution de l'eau potable, plusieurs interventions ont été pratiquées à travers les divers réseaux du territoire. Une vaste campagne de forage sur l'île du Cap aux Meules et à Havre-aux-Maisons a aussi été entreprise afin de garantir l'approvisionnement en eau pour les Madelinots pour les trente prochaines années. Le conseil municipal a aussi obtenu un premier engagement significatif de 6 millions de dollars de la part du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire pour l'implantation d'un système d'aqueduc à Grande-Entrée, un soutien gouvernemental à hauteur de 95 %. Cet investissement devrait bientôt être complété par une deuxième contribution du même ordre pour permettre la mise en œuvre du projet.

La gestion des matières résiduelles a pour sa part connu une autre année de transition importante où les progrès sont importants et observables. Le traitement et l'exportation des matières sont pratiqués dans une séquence qui permet désormais d'éviter toute accumulation de matières. La crise vécue cette année dans les centres de recyclage partout au Québec nous a d'ailleurs démontré à quel point l'entente conclue avec l'entreprise Gesterra de Victoriaville était avantageuse et à quel point la décision du conseil municipal de démanteler le vieil incinérateur avait été judicieuse. Nous avons par ailleurs obtenu le soutien de la Politique nationale de la ruralité afin de mener un laboratoire rural sur des façons innovantes de traiter et de valoriser nos matières aux Îles, en collaboration avec le Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes et plusieurs autres partenaires.

**Loisir, culture et vie communautaire**

L'appui du service des loisirs aux organismes du milieu a débuté tôt cette année par le soutien à un événement nouveau et prometteur mettant en valeur la chasse au phoque et les chasseurs, en mars dernier. Au début de l'été, la Fête des voisins a pris une nouvelle dimension avec l'organisation d'un grand spectacle permettant d'inaugurer les installations de l'aréna de Havre-aux-Maisons.

L'événement Livres en fête s'est encore avéré un grand succès cette année grâce au travail concerté de multiples partenaires et la participation de plusieurs auteurs madelinots à l'événement. Le projet de redéfinition du réseau des bibliothèques aux Îles va bon train et un projet de relance des activités du Centre d'archives régional est en voie d'élaboration.

En matière culturelle, la Municipalité a finalement paraphé une entente avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, permettant un ajustement à la hausse du financement de la Corporation culturelle Arrimage, mais favorisant également le nécessaire travail de caractérisation du site historique de La Grave.

Le dossier de l'avenir des arénas n'a malheureusement pas connu son dénouement comme nous l'aurions souhaité, mais l'échéance du printemps prochain apparaît maintenant incontournable.

**Développement du milieu et aménagement du territoire**

Quand on parle du développement du milieu et d'aménagement, on réfère principalement au rôle du conseil d'agglomération. Sur le plan territorial, nous anticipons donc avec plaisir le retour de Grosse-Île à la table du conseil d'agglomération, signe d'une nouvelle ère de collaboration que j'espère caractérisée par le respect, la solidarité et la bonne entente.

Après des mois et des années de travail, nous prévoyons donc l'acceptation définitive du schéma d'aménagement et de développement du territoire d'ici le mois d'avril. Le schéma n'est pas une fin en soi, mais un plan d'action et une feuille de route que nous sommes impatients de mettre en œuvre sur le terrain, en débutant par l'harmonisation des règlements de zonage dans le premier trimestre de 2010.

Juste avant la dissolution du précédent conseil municipal, les élus ont pris connaissance des grandes lignes d'un plan directeur d'intervention et d'adaptation face aux impacts des changements climatiques et de l'érosion du territoire. Nous devons adopter ce plan d'ici quelques semaines afin de pouvoir enclencher les études coûts-avantages qui détermineront les interventions possibles pour protéger nos routes et nos infrastructures. Ce plan identifiera également les endroits où il serait futile d'investir et, plutôt que de proposer le combat de David contre Goliath, il prônera sans doute le retrait de certaines zones à risque.

En matière de protection de nos ressources et écosystèmes marins, le projet d'aire marine de protection proposée par le gouvernement fédéral en 2004 devrait enfin faire l'objet d'une entente fédérale-provinciale d'ici les prochaines semaines.

# TRAVAUX PUBLICS EN BREF

## Méli-mélo et trucs de tri

Lors de vos déplacements avec un chargement dans une boîte de camion ou une remorque, il est obligatoire de placer une toile ou un filet pour éviter que les objets tombent. C'est une question de sécurité routière et de respect envers la propreté des terrains.

Le Centre de transbordement de L'Île-du-Havre-Aubert sera ouvert ce samedi de 12 h 30 à 16 h 30. Les seules matières acceptées à ce centre, et ce, tout à fait gratuitement, sont les objets ferreux comme les poêles, bicyclettes, BBQ, les branches d'arbres et les pneus déjantés (c'est-à-dire sans les « rimes »).

Vous organisez des partys de Noël prochainement, renseignez-vous pour réussir une soirée « zéro déchet » en contactant notre agent de sensibilisation au tri, M. Jules Richard, au 418-986-3100, au poste 617. Vous obtiendrez de bons trucs pour dire bye bye déchets et bonjour le recyclage et le compostage.

Vous réfléchissez à vos cadeaux de Noël... pensez à offrir un cadeau qui fait plaisir et qui a peu d'impact sur l'environnement.

Des trucs : un cadeau qui a moins d'emballage, qui est produit localement ou pas trop loin de chez vous, qui peut être réutilisé, qui peut durer longtemps, qui utilise peu d'énergie. Ainsi, vous soutiendrez une économie locale plus respectueuse de l'environnement, tout en réduisant les déchets produits.

## DES TRAVAUX POUR L'AUTOMNE

Dans le cadre du programme *Taxe sur l'essence et contribution du Québec*, la Municipalité procède actuellement à des travaux de rénovations majeures et de mises aux normes des réservoirs et des puits d'approvisionnement en eau potable.

Un projet de remplacement de la conduite d'eau potable menant au réservoir de L'Étang-du-Nord débutera d'ici la fin du mois de novembre et nécessitera la fermeture du chemin de l'Église pour plusieurs mois. Ainsi la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine bénéficiera d'un retour sur la taxe d'essence de près de 1,8 million de dollars en 2009.

## Fermeture du chemin de l'Église dans les villages de L'Étang-du-Nord et de Fatima

La Municipalité des Îles-de-la-Madeleine avise les citoyens que la circulation sera interdite sur le chemin de l'Église, situé dans les villages de Fatima et de L'Étang-du-Nord, entre le chemin Huet et le 389, chemin de l'Église.

Le chemin sera donc fermé à partir du 10 novembre pour permettre les travaux de pose de conduites d'aqueduc.

Merci de votre habituelle collaboration.

## Traverse L'Île-d'Entrée – Cap-aux-Meules Nouvelle modification à l'horaire des traversées

Depuis le jeudi 12 novembre, l'horaire du service de traversier qui dessert L'Île-d'Entrée à partir de Cap-aux-Meules a été modifié afin d'être mieux adapté aux besoins de la clientèle.

Du lundi au samedi, les départs en avant-midi ne sont pas modifiés : le départ du matin de Cap-aux-Meules est à 7 h 30 et le départ de L'Île-d'Entrée est à 9 h.

Toutefois, en après-midi, le départ de Cap-aux-Meules sera à 15 h tandis que le départ de L'Île-d'Entrée sera à 16 h 30.

La Société des traversiers du Québec et le Groupe CTMA démontrent ainsi leur souci de maintenir un service fiable par cet horaire mieux adapté aux besoins du service.

Pour plus d'information, contactez la compagnie CTMA au numéro 418-986-3278.



# LE CONSEIL VOUS INFORME



## RÉSUMÉ DES DÉCISIONS DU CONSEIL – SÉANCE DU 17 NOVEMBRE

### Conseil municipal

Le conseil a autorisé la signature d'un contrat de déneigement entre le ministère des Transports du Québec et la Municipalité des Îles au montant de 313 000 \$, sur une distance de 63,85 km, pour la saison hivernale 2009-2010.

Le conseil a attribué le contrat pour les travaux de remplacement de conduites d'aqueduc sur le chemin de l'Église dans les villages de Fatima et de L'Étang-du-Nord à Constructions Bouffard inc., au coût de 90 253 \$.

### Conseil d'agglomération

Le conseil d'agglomération a demandé une prolongation de délai pour le remplacement du schéma d'aménagement et de développement révisé au 31 janvier 2010 plutôt qu'au 8 décembre prochain, afin de soumettre une nouvelle version conforme aux orientations gouvernementales, qui

tiendra compte des particularités locales et des enjeux propres au territoire de l'archipel.

Le conseil d'agglomération autorise le versement d'une aide financière à la Coopérative de solidarité en production animale de 5 000 \$ pour l'élaboration d'un plan de relance de l'abattoir régional et du centre de transformation des viandes, conditionnellement à la participation financière des partenaires visés.

Le conseil d'agglomération autorise le versement d'une aide financière de 25 000 \$ à l'Association des pêcheurs propriétaires des Îles pour la mise à niveau du Centre de services pour bateau de pêche dans le cadre du Fonds de soutien aux territoires en difficulté.

MAIRES SUPPLÉANTS POUR  
L'ANNÉE 2010

1<sup>er</sup> janvier au 30 avril 2010 : Jonathan Lapierre  
1<sup>er</sup> mai au 31 août 2010 : Nicolas Arseneau  
1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre 2010 : Roger Chevarie

## AFFAIRES DIVERSES



À l'approche du temps des fêtes, les soirées entre amis et les réceptions sont de retour. Pour que tous soient confortables et bien au chaud au meilleur coût possible, pensez à :

- vérifier si l'**éclairage** est approprié pour chacune des pièces de la maison et pour l'ambiance désirée : les ampoules fluocompactes blanc chaud fournissent une lumière plutôt orangée et propice à la détente, quant au blanc froid, sa teinte bleutée se rapproche davantage de la lumière du jour et est plus dynamisante;
- bien **isoler** les prises électriques des murs extérieurs, doubler les fenêtres moins performantes d'une pellicule de plastique et poser des coupe-froid autour de l'ouverture des portes;
- installer une **minuterie intérieure** pour éteindre automatiquement vos lampes et vos ampoules décoratives durant la nuit;
- munir la **douche** d'un régulateur de débit pour atténuer l'impact des douches additionnelles de vos invités durant les fêtes et pour économiser l'eau chaude;

- adopter les **ampoules à DEL** pour l'intérieur et l'extérieur pour donner un air joyeux à votre résidence durant la période des fêtes. Économisez l'énergie, éteignez votre éclairage extérieur durant la nuit à l'aide d'une minuterie, et dès la fin de la saison festive, cessez l'utilisation de l'éclairage décoratif.



### Ce Noël, participez à un échange brillant!

Hydro-Québec vous donne rendez-vous au Centre civique de Cap-aux-Meules du 19 au 22 novembre de 12 h à 17 h, pour récupérer vos jeux de lumières de Noël ordinaires. Un coupon rabais correspondant à 5 \$ pour chaque guirlande en état de fonctionnement vous sera remis.

Le rabais s'applique à l'achat de lumières de Noël à DEL chez un marchand participant, entre le 19 novembre et le 18 décembre 2009.

Ces ampoules utilisent en moyenne 90 % moins d'énergie que les ampoules ordinaires et durent sept fois plus longtemps.

Hydro-Québec tient à souligner qu'en 2008, grâce à la participation des Madelinots, l'activité des DEL de Noël a contribué à réaliser des économies d'énergie de plus de 120 000 kWh, soit l'équivalent de la consommation de 45 maisons pendant 1 mois!

[www.hydroquebec.com](http://www.hydroquebec.com)

Suite de la page 3

Sur le plan du développement socio-économique, la Municipalité entend poursuivre son travail avec le CLD des Îles en soutien à la consolidation des transports maritime et aérien, soutien à la concertation dans les pêches et la mariculture, soutien à l'industrie touristique, dont le produit croisières, mise en marché des produits locaux, communications électroniques dans une optique de développement des NTI dans l'entreprise.

Outre la mise en service d'un lien hivernal, pour lequel nous anticipons l'annonce fédérale de la poursuite des opérations incessamment, j'aimerais rappeler que le conseil municipal et le CLD des Îles ont chapeauté la mise en service d'un service aérien de dépannage durant la congestion du mois de mars dernier. Le projet a atteint ses objectifs, mais la formule devra être revue afin de créer un véritable service de transport complémentaire, annuel ou saisonnier, avec des perspectives de viabilité à moyen et long terme.

Question de transport, je m'en voudrais de ne pas mentionner la mise en service du traversier de L'Île-d'Entrée, le Ivan-Quinn, qui transformera profondément la prestation de services publics sur l'Île et partant, la qualité de vie. C'est la Municipalité des Îles qui a réussi à convaincre la Société des traversiers du Québec et le ministère des Transports de l'importance d'investir, tout en collaborant activement au suivi du projet.

Le développement local n'est pas en reste puisque notre agent rural, les agents de développement du CLD et le Pacte rural ont soutenu et accompagné de nombreux projets structurants de Grande-Entrée à

Havre-Aubert, en passant par Grosse-Île, Havre-aux-Maisons, Fatima, Cap-aux-Meules. L'Île-d'Entrée et L'Étang-du-Nord.

Si le développement socio-économique se poursuit, nous ne pouvons pas négliger pour autant le développement social. L'approche que nous privilégierons est une approche territoriale et intégrée, en collaboration avec les partenaires du milieu. Que ce soit pour favoriser les saines habitudes de vies des jeunes, la lutte à la pauvreté et le soutien à l'insertion sociale, le soutien en matière de logement social, de transport collectif et adapté, le conseil d'agglomération entend jouer le rôle de leader et de rassembleur qui lui revient.

L'année 2009 aura permis à la Municipalité d'affirmer son dynamisme au-delà de notre contexte insulaire. L'exemple de notre participation en tant que région-vedette aux Assises annuelles de la Fédération québécoise des municipalités est probant. Ce fut un véritable effort concerté de près d'une quinzaine de partenaires pour mettre en valeur nos produits du terroir, nos attraits touristiques, notre culture et notre vitalité auprès des leaders d'opinion des quatre coins du Québec. Puis, au-delà de nos frontières nationales, nous avons signé une nouvelle entente de coopération décentralisée avec nos partenaires de la Manche et de Saint-Pierre et Miquelon, une suite logique aux jumelages avec Miquelon (25 ans) et la Manche (15 ans), entente qui ouvre la voie à d'intéressants partages d'expertise et de moyens en matière d'aménagement, de télécommunications, de développement économique, etc.

Et au-delà de tout cela, la défense des intérêts particuliers de l'archipel auprès du gouvernement du Québec se poursuivra, dont l'objectif d'obtenir la reconnaissance d'un statut insulaire particulier que nous réclamons depuis quelques années déjà.

## CONCLUSION

En conclusion, je crois que l'année 2009 aura été profitable pour les citoyens de notre municipalité, et ce, grâce en grande partie au travail du conseil et, surtout, de l'ensemble du personnel de notre institution et de nos nombreux partenaires.

Comme je le mentionnais récemment lors de l'assermentation du nouveau conseil municipal, en ces temps de cynisme par rapport à la classe politique, je crois que notre municipalité est exemplaire et elle devra continuer de travailler dans la transparence qui a caractérisé les quatre dernières années, améliorer encore son approche, demeurer à l'écoute, favoriser l'échange et la transmission de l'information.

L'arrivée d'un nouveau conseil, c'est forcément un renouveau, mais dans la continuité. Je suis sûr que les quatre prochaines années seront riches d'idées, de décisions et de projets porteurs d'avenir pour la jeune municipalité des Îles-de-la-Madeleine.

MERCI.

*Rapport énoncé en séance ordinaire le 17 novembre 2009 par le maire Joël Arseneau.*

## Comité de travail sur les hydrocarbures et la visite de Nathalie Normandeau



La Municipalité des Îles-de-la-Madeleine se dit très satisfaite de la rencontre du comité de travail sur les hydrocarbures qui se déroulait le 30 octobre dernier, en présence de la ministre des Ressources naturelles et vice-première ministre du Québec, M<sup>me</sup> Nathalie Normandeau. Le dossier de l'exploration et de l'exploitation gazière et pétrolière dans le golfe du St-Laurent suscite beaucoup d'intérêt et de questionnements au sein de la population madelinienne.

La Municipalité accueille favorablement la démarche d'évaluation environnementale stratégique proposée par le gouvernement, laquelle intègre les aspects sociaux, économiques et biophysiques reliés aux recherches et à la mise en valeur des hydrocarbures en milieu marin. Les Madelinots ont obtenu l'assurance qu'ils seront consultés tout au long du processus et que le développement de l'industrie de la pêche, du tourisme et le maintien de la qualité de vie des insulaires auront préséance sur la mise en valeur des hydrocarbures.

# LES GOURMANDISES CULTURELLES

Une assiettée d'alléchantes petites bouchées d'informations culturelles à placer au menu de votre quotidien.

Par Suzanne Richard, agent de communication

Arrimage Corporation culturelle des Îles-de-la-Madeleine

## Réal Longuépée et son nouvel album à la Francofête en Acadie

Réal Longuépée, ancien membre du groupe Suroît, lançait le vendredi 6 novembre dernier dans le cadre de la Francofête en Acadie, son premier album solo après une carrière musicale d'une trentaine d'années. C'est lors d'un 5 à 7 aux saveurs des Îles-de-la-Madeleine, de la Gaspésie et du Nouveau-Brunswick que l'artiste madelinot a offert au public six des douze pièces de son nouvel album *Je suis pour les fous*. Il était accompagné sur scène par : Steve Poirier au violon, Jean-Eudes Turbide à la guitare acoustique et Claude Cormier à la basse ainsi que de deux membres de Suroît : André Cummings au djembé et Henri-Paul Bénard à la planche à laver. Un bel et heureux événement, comme les Madelinots savent les faire, qui aura attiré 200 personnes au bar Le Caveau de Moncton.

## APPEL DE SOUMISSIONS Prix Acadie-Québec

Le Bureau du Québec dans les Provinces atlantiques et la Société Nationale de l'Acadie lancent un appel à tous les artistes de l'Acadie et du Québec qui aimeraient soumettre une proposition pour la conception et la réalisation de l'œuvre qui constituera le Prix Acadie-Québec de 2010 à 2015. La date limite pour soumettre une proposition est le 1<sup>er</sup> décembre 2009. Plus d'information à [www.arrimage-im.qc.ca](http://www.arrimage-im.qc.ca)

## Annonce des récipiendaires du Programme d'aide au développement artistique

Le PADA (Programme d'aide au développement artistique) a été mis sur pied par Arrimage Corporation culturelle des Îles-de-la-Madeleine, en partenariat avec Hydro-Québec et la Municipalité des Îles, afin de soutenir les artistes et les artisans dans la création, la promotion, la diffusion, la mise en marché, la commercialisation et l'exportation de leur produit. Cette année, c'est une somme globale de 5 000 \$ qui a été allouée, contribuant à la réalisation de 11 projets. Depuis 1996, des montants totalisant environ 53 000 \$ ont été versés et 150 projets réalisés dans le cadre du Programme d'aide au développement artistique. Vous verrez la liste des récipiendaires à [www.arrimage-im.qc.ca](http://www.arrimage-im.qc.ca)

## Au Vieux Treuil lauréat du prix du CALQ

Le 18 octobre dernier, lors de sa dernière rencontre d'automne qui se tenait à Rimouski, le ROSEQ remettait ses Prix ROSEQ. Ces prix soulignent le haut degré de qualité atteint par une corporation dans l'ensemble de son travail de diffusion, c'est-à-dire la programmation, la mise en marché, la gestion et le développement. Ils visent entre autres à récompenser les efforts constants d'une corporation pour réaliser une programmation professionnelle dans des conditions parfois difficiles. Ces prix reconnaissent également les risques artistiques et les innovations audacieuses d'une corporation de diffusion qui brave les habitudes et les goûts dominants, et ne ménage pas ses efforts pour attirer de nouvelles clientèles dans son lieu ou encore pour faire découvrir aux spectateurs habituels un style qu'ils connaissent moins.

Dans la catégorie des diffuseurs présentant de 21 à 39 spectacles par année, le prix aura été remis par le CALQ à la Corporation Au Vieux Treuil.

« Fondée en 1982, la Corporation Au Vieux Treuil est devenue un chef de file incontournable dans sa région, aux Îles-de-la-Madeleine. Ce diffuseur est guidé par des valeurs d'ouverture d'esprit, de dynamisme, d'intégrité, de respect et d'appartenance. Préoccupé par le développement de nouveaux publics, ce diffuseur offre une programmation très diversifiée et organise plusieurs activités de sensibilisation avec le milieu scolaire...» C'est avec ces mots que le Vieux Treuil recevait cette distinction. De quoi être fier! ...et content, content!

## Petites bouchées pour internautes

Vous retrouverez cette brochette de nouvelles ainsi que beaucoup d'autres à [arrimage-im.qc.ca](http://arrimage-im.qc.ca) ou encore en devenant adepte de la page d'Arrimage sur Facebook. Vous pouvez aussi recevoir de l'information culturelle par le *Quoi faire* chaque semaine par courriel ou encore par le bulletin électronique le VOYONS VOIR. Abonnez-vous en écrivant à [info@arrimage-im.qc.ca](mailto:info@arrimage-im.qc.ca), et en plus c'est gratuit.

**Une habitude à cultiver : ce mois-ci, amenez un ami voir une exposition.**



## Un sapin cultivé pour les fêtes : un choix écologique pour la forêt des Îles

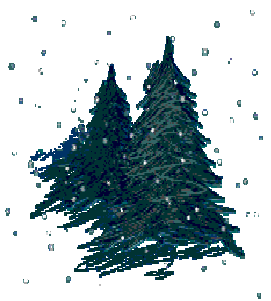
Les sapins de Noël cultivés préparent leur voyage vers les Îles. Comme chaque année, le Club optimiste de Fatima vous invite à réserver votre arbre.

Soyez attentifs aux publicités à venir!

Contrairement aux arbres artificiels qui sont fabriqués surtout en Chine à partir de matières plastiques, les sapins naturels cultivés :

- génèrent au pays plusieurs milliers d'emplois;
- sont biodégradables et peuvent être valorisés (paillis, capteurs de sable, etc.);
- limitent les trouées dans la forêt;
- fournissent un habitat à la faune;
- et contribuent à purifier l'air en absorbant le gaz carbonique.

Parfumons nos salons en protégeant la forêt des Îles!



Un message du Club optimiste de Fatima, en collaboration avec Attention Fragîles et la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine.

### Invitation



Comme le veut la tradition, le comité des loisirs de Cap-aux-Meules a le plaisir de vous convier, membres, organismes et commanditaires (accompagnés), à un rendez-vous en reconnaissance au travail bénévole effectué au sein du village de Cap-aux-Meules.

L'activité se tiendra le vendredi 27 novembre 2009, au Centre civique, à compter de 18 h 30, sur réservation au 418-986-3321, poste 21, avant le 23 novembre 2009.

Un goûter (buffet) sera servi, suivi d'une soirée dansante et tirage de nombreux prix de présence.

Au plaisir de vous accueillir!

Le comité des loisirs de Cap-aux-Meules

### Méritas « Accès sans obstacles »

Le Capaso (comité d'action pour des accès sans obstacles) de l'Association des personnes handicapées des Îles, en collaboration avec la Municipalité des Îles, remettra cette année, son 5<sup>e</sup> Méritas « Accès sans obstacles » à l'entreprise des Îles qui rencontre le plus adéquatement les exigences en matière d'accessibilité pour les personnes à capacité physique restreinte, telles qu'établies au « Chapitre Bâtiment du Code de construction du Québec » en vigueur depuis le 7 novembre 2000.

Nous tenons à reconnaître les efforts des entreprises qui travaillent à rendre leurs lieux accessibles aux personnes en situation de handicap afin que ces dernières puissent participer à parts égales aux différentes sphères d'activités du milieu madelinot.

Nous sommes fiers d'annoncer que le **Méritas 2009 « Accès sans obstacles »** est décerné à la **Pharmacie Aline Richard affiliée à Jean Coutu**, située au 445, chemin Principal, à Cap-aux-Meules, pour la qualité de ses récentes rénovations et de sa conception sans obstacles.